Creuse

La FCPE Creuse appelle à la grève le 11 mars

Le 11 mars, c'est le jour du CDEN, réunion à l'Inspection.
Nous, représentants des parents FCPE, refuserons d'y siéger pour constater les fermetures : 10 classes et 1 enseignant pour 15 élèves de moins. Au lieu d'embaucher pour réduire le non-remplacement (570 jours de classe les 6 derniers mois), l'Inspection compte faire l'équilibre avec ces fermetures.
Nous avons besoin de vous, car la manifestation ne suffira pas à revenir sur toutes les fermetures. Il faut un signal fort. Le dernier appel "école morte" avait été largement suivi par des familles concernées et par solidarité. Il avait fait bouger le rectorat. C'est pourquoi nous vous demandons de participer largement à cette grève des parents.

N'oubliez pas de prévenir l'école de l'absence de votre enfant pour des raisons de sécurité. Vous avez le droit à 3 demi-journées d'absence non justifiées par mois.

À propos de la FCPE :
La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire.. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics.

Manifestation

samedi 13 mars

10h30

Guéret

place Varillas

Creuse

La FCPE Creuse appelle à la grève le 11 mars

Le 11 mars, c'est le jour du CDEN, réunion à l'Inspection.
Nous, représentants des parents FCPE, refuserons d'y siéger pour constater les fermetures : 10 classes et 1 enseignant pour 15 élèves de moins. Au lieu d'embaucher pour réduire le non-remplacement (570 jours de classe les 6 derniers mois), l'Inspection compte faire l'équilibre avec ces fermetures.
Nous avons besoin de vous, car la manifestation ne suffira pas à revenir sur toutes les fermetures. Il faut un signal fort. Le dernier appel "école morte" avait été largement suivi par des familles concernées et par solidarité. Il avait fait bouger le rectorat. C'est pourquoi nous vous demandons de participer largement à cette grève des parents.

N'oubliez pas de prévenir l'école de l'absence de votre enfant pour des raisons de sécurité. Vous avez le droit à 3 demi-journées d'absences non justifiées par mois.

À propos de la FCPE :
La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire.. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics.

Manifestation

samedi 13 mars

10h30

Guéret

place Varillas